

2020



Mizérieux

BULLETIN MUNICIPAL

**NOUVEAUX
JOURS ET HORAIRES**

MAIRIE

71, rue du Chevalard 42110 Mizérieux

Heures d'ouverture secrétariat au public :

Mardi et jeudi de 10h à 17h00

Tél : 04 77 27 23 72

Email: mairie.mizerieux42@wanadoo.fr



Permanence du Maire

Le 1er Samedi de chaque Mois de 8h à 11h

Sur rendez-vous Tél : 06 20 32 28 57

Permanence service à la personne,

Point informatique sénior +

Le 1er Jeudi de chaque mois de 10h à 12h à partir de Janvier 2021



I
N
F
O
S

Les nouveaux arrivants sur la commune peuvent se présenter en mairie pour remplir la fiche de renseignements familiale. Et pour l'ensemble des habitants de la commune, signaler toutes modifications.

M
A
I
R
I
E



Papiers – Citoyenneté

État-civil, Élections,
Papiers à Conserver,
Carte D'identité...

Famille

Allocations Familiales,
Naissances, Mariage,
Pacs, Scolarité...

Social – Santé

Carte Vitale, Chômage,
Handicap, RSA,
Personnes Âgées...

Travail

CCD, Concours,
Retraite,
Démission, Période D'essai...



Logement
Allocations Logement,
permis de construire, logement
social,
fin de bail...

www.service-public.fr

Transports

Carte Grise, Permis
de Conduire, Contrôle Technique,
Infractions...

Étranger
Titres de Séjour,
Attestation D'accueil,
Regroupement Familial...

Loisirs

Animaux, Permis Bateau,
Tourisme,
Permis de Chasser...

Argent

Crédit Immobilier, Impôts,
Consommation, Livret A,
Assurance, Surendettement...

Justice

Casier Judiciaire, Plainte,
Aide Juridictionnelle,
Saisie...





Commune de Mizérieux



Département de la Loire

NUMÉROS D'URGENCE

Sapeurs Pompiers:18
Samu:15
Gendarmerie:
04 77 27 07 80
Police:17
Centre antipoison de Lyon
04 72 11 69 11
C H du Forez:
04 77 27 54 54
Sans abri:115
Enfance maltraitée: 119
(l'appel est anonyme)
EDF Sécurité/Dépannage:
09 72 67 50 42

Mizéroises, Mizérois,

L'année qui s'achève laissera des traces sur le plan financier comme sur le plan humain pendant encore de longs mois.

En effet, la crise sanitaire que nous subissons actuellement ne peut nous laisser indifférents, mais nous devons composer avec cela et nous projeter pour 2021 afin de continuer à garantir un cadre de vie sain à Mizérieux, et ainsi pérenniser les travaux et aménagements qui sont déjà en place.

Pour cela, une partie de l'équipe municipale sortante, et cinq nouveaux élus, qu'il me tarde de vous présenter, se sont retroussés les manches pour travailler d'arrache-pied pour notre village.

Outre les travaux lancés lors du précédent mandat, le chemin de l'Ovize et le chemin de la Goutte ainsi que la petite salle communale, où la nouvelle équipe a opéré quelques modifications, la commission jeunesse travaille sur une refonte de l'aménagement " espace loisirs " afin de réaliser un cadre propice aux familles.

Ces quelques mots ne feront pas oublier qu'aucune vie associative n'a pu avoir lieu. La salle du Chevalard est restée déserte, elle qui accueillait soirées dansantes, loto, fête patronale, concours de belote, organisés par nos associations. Le repas du CCAS qui nous permettait de convier nos aînés et ainsi de partager autour d'un repas un moment de convivialité et de souvenir. Sans oublier les mariages, anniversaires et autres soirées privées où elle devenait lieu de vie.

Le conseil municipal et moi-même vous présentons, à l'occasion de la nouvelle année, tous nos vœux de bonheur, santé et prospérité à vous et ceux qui vous sont proches, ainsi qu'aux nouveaux arrivants sur la commune.

Nous remercions et souhaitons nos vœux, les meilleurs, aux associations et l'ensemble de leurs membres et bénévoles qui participent à la vie du village, ainsi que Marie et Lucien pour leur travail et engagement. L'équipe municipale tient également à souhaiter ses vœux, mais aussi une excellente retraite à Denise qui s'est retirée en juillet, après trente-quatre années de bons et loyaux services.

Je souhaite à l'équipe municipale, leur famille et leurs proches, tous mes vœux pour cette nouvelle année, et les remercie pour leur investissement.

Je remercie Florence et la commission communication pour la réalisation de ce bulletin municipal 2020.

Le Maire
Laurent THOMAS

Sommaire

- | | | |
|--------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|
| 1 Année 2020 | 15 du 14 novembre | 28 Le RPI |
| 2 Infos mairie | 16 Des réalisations 2020 | 29 ... Nervieux / Mizérieux |
| 3 Mot du maire | 17 Un projet pour 2021 | 30 Le CCAS |
| 4 Vœux de la municipalité | 18 Tarifs communaux 2021 | 31 Les associations |
| 5 L'état civil | 19 Quiz In Miseriaco | 32 Le sou des écoles |
| 6 Conseil municipal du 3 mars | 20 Recensement militaire | 33 Le comité des fêtes |
| 7 Budget communal | 21 Urbanisme | 34 La cantate / La Fnaca |
| 8 Conseil municipal du 26 mai | 22 Communiqué mairie | 35 Le club du 3 ^{ème} âge |
| 9 Conseil municipal du 18 juin | 23 Communiqué mairie | 36 Calendrier 2021 |
| 10 Conseil municipal du 9 juillet | 24 La Com Com... | 37 La Covis 19 / Réponses Quiz |
| 11 Le personnel communal | 25 ... Forez-Est | 38 ADMR / Assistantes Maternelles |
| 12 Conseil municipal du 10 septembre | 26 Forez-Est Tourisme | 39 La Chasse / ASA la plaine du Forez |
| 13 Une réalisation 2020 | 27 Journée ludothèque | 40 Maison d'Accueil les Thuyas |
| 14 Conseil municipal.... | | 41 Les Entreprises |



V
œ
u
x

La nouvelle équipe municipale vous présente son bulletin, comme chaque année. Vous retrouverez une synthèse des travaux en cours, les réalisations de l'année 2020, ainsi que de nombreuses informations diverses et pratiques sur la vie à Mizérieux. Nous souhaitons tous, que la fragilité que nous vivons actuellement avec la crise sanitaire, ne mette pas en péril la vie associative du village.

La commission communication vous propose une lecture attrayante, et parmi les illustrations, une agréable découverte.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur, surtout une bonne santé pour l'année 2021 et un prompt rétablissement aux personnes touchées par la covid 19.

Prenez soin de vous.

Meilleurs Vœux 2021

**LES CONDITIONS SANITAIRES NE PERMETTRONT
PROBABLEMENT TOUJOURS PAS D'ORGANISER DES
MANIFESTATIONS PUBLIQUES EN JANVIER.
NOUS SOMMES DONC CONTRAINTS D'ANNULER LES
VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ CETTE ANNÉE.**

La commune de Mizérieux à l'heure du numérique :

Le site de la commune n'est pas très actif, et ce média est devenu incontournable. L'équipe municipale souhaite le réactualiser au cours de l'année 2021, vous y trouverez prochainement, les informations relatives à la vie de la commune.

Marin Alexis Marie Morel
et Agathe Marie Hombeline Bigot
Vendredi 7 Août 2020
Résidant Rue du Chevalard

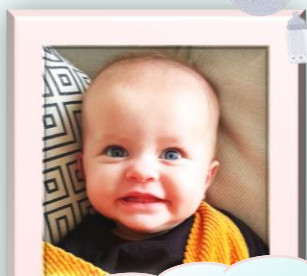


Ils se sont dit OUI
Nous leur souhaitons
beaucoup de bonheur



Naissances

Bienvenue sur la commune
et toutes nos félicitations aux parents



Mia Chosson
1 Mai 2020

Fille de Norbert Chosson
et de Amandine Celle
Domiciliés Chemin des Chênes



Célestin Bourg
13 Novembre 2020

Fils de Grégoire Bourg
et de Margot Vouriot
Domiciliés Chemin des Chênes



Mila Tisserant
23 Août 2020

Fille de Romain
et Maria Tisserant
Domiciliés Route des Varennes

Décès

Mme Calis née Bonnefoy Madeleine décédée le 11/12/2019 à l'âge de 83 ans

Mme Beau née Peillon Jeannine décédée le 29/06/2020 à l'âge de 96 ans

Mme Perrier Marie décédée le 14/08/2020 à l'âge de 96 ans

Mr Giraud Roger décédé le 18/11/2020 à l'âge de 87 ans



Sincères condoléances aux familles.



Marie PERRIER a été secrétaire de mairie à Mizérieux, pendant 33 ans. L'assistante de 5 maires consécutifs, jusqu'en 1989. Dans la commune, tout le monde connaissait Marie, elle disait ce qu'elle pensait, sans détours, mais à côté de ça, c'était une personne serviable, et appréciée pour ses connaissances, et sa collaboration. Elle vous fournissait rapidement le document ou le renseignement souhaité.

En tant que correspondante de la Mutualité Sociale Agricole, elle a rendu de grands services à la population. Sur le plan personnel, elle faisait partie de l'équipe liturgique de la Paroisse. Chaque année 1 ou 2 membres du Ccas, lui rendaient visite à la Maison de Retraite de Feurs, où elle a séjourné les dernières années de sa vie.



Présents : MT DOSSON, F POYET TISSOT, C ESPARVIER-CHABRIT, M GEAY, Y LIONARD, C VACHEZ, L THOMAS, Y CHARLIOT, R DUCHEZ.

Absent excusé donne pouvoir à M GEAY: D BURRELIER.

1. APPROBATION DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION

2. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 COMMUNE ET ASSAINISSEMENT

Après délibération le conseil municipal approuve le compte administratif 2019

3. VOTE DES TAXES

Après délibération, le C M décide de ne pas augmenter les taux des taxes pour 2020.

TH : 4,45% TFB : 6,22% TFNB : 21,97% CFE : 24,70%

4. VOTE DES SUBVENTIONS AUX DIVERSES ASSOCIATIONS

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide d'allouer une subvention aux diverses associations retenues pour un montant de 2680,00€.

5. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 COMMUNE ET ASSAINISSEMENT

Après délibération, le conseil municipal approuve le budget prévisionnel 2020.

6. APPROBATION DIVERS DEVIS POUR ENTRETIEN STEP ET STATION DE RELEVAGE

Monsieur le Maire propose de la société Xylem de Saint-Genis-Laval :

Un contrat d'entretien, comprenant une visite par an pour effectuer l'entretien des 9 pompes et des 2 postes de relevage, pour un montant de 1100,00€ HT par an.

Le conseil municipal valide ce devis.

7. APPROBATION DEVIS POUR EXTENSION RESEAU ASSAINISSEMENT MI

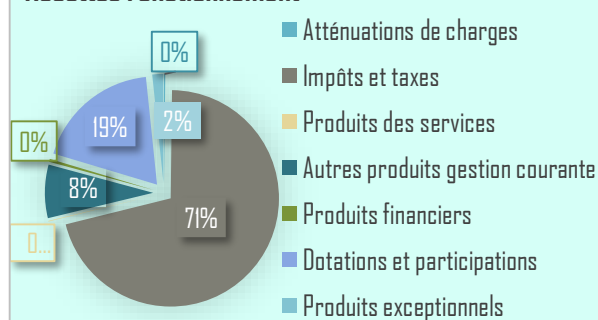
Monsieur le Maire propose un devis de travaux, pour l'extension du réseau sur 31 mètres, pour une maison individuelle située chemin des Mûres, pour un montant de 4008,00€ HT.

Le conseil municipal valide ce devis.

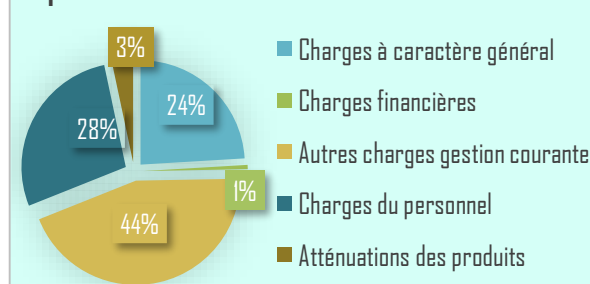
8. TOUR DE GARDE ELECTIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire organise les tours de garde pour les élections municipales des dimanches 15 et 22 mars

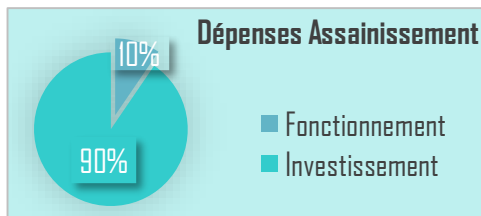
Recettes Fonctionnement



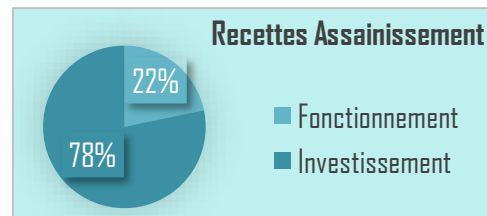
Dépenses fonctionnement



Dépenses Assainissement



Recettes Assainissement



9. QUESTIONS DIVERSES

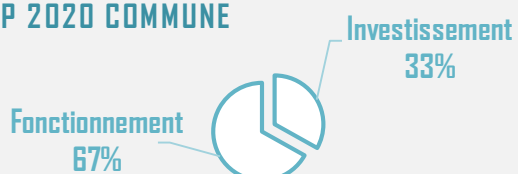
Monsieur le Maire informe le CM :

- De la prestation complémentaire de sécurité de fonctionnement aux postes de relevage, avec l'installation de 2 verrines rouges extérieures sur le coffret électrique, à la charge de l'entreprise LMTP.
- De la délibération du comité syndical du Syndicat Mixte du Scot Sud Loire, du 5 décembre 2019 relative à l'analyse des résultats de l'application du Scot Sud Loire mis à disposition du public.
- Du courrier de remerciement de Monsieur Jean Orel, pour la subvention accordée pour l'année à la Fnaca.
- Du courrier de l'employée Denise Ogurreck qui souhaite cesser son activité et faire valoir ses droits à la retraite à partir de mai 2020.
- Du devis de la société l'étoile pour le feu artifice de la fête patronale pour un montant de 1556,65€.
- De l'organisation de la course cycliste du 21 mars 2020 sur la commune, organisé par le Vélo Club Feurs Balbigny et financée par le département.

BUDGET 2019	Investissement		Fonctionnement		TOTAL
COMMUNE	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	
A- REPORT	- 22 790,42	0,00	0,00	125 475,88	102 685,46
B- OPÉRATION	- 22 096,11	78 006,71	- 208 145,18	230 851,77	78 617,19
TOTAUX A+B	- 44 886,53	78 006,71	- 208 145,18	356 327,65	181 302,65
C- RÉSULTATS		33 120,18	0,00	148 182,47	181 302,65
D- RAR	- 13 000,00	0,00	0,00	0,00	- 13 000,00
TOTAUX C+D	0,00	20120,18	0,00	148 182,47	168 302,65

BUDGET 2019	Investissement		Fonctionnement		TOTAL
ASSAINISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	
A- REPORT	0,00	98 074,10	0,00	42 762,59	140 836,69
B- OPÉRATION	- 318 082,33	42 562,09	- 33 470,96	95 063,59	-213 927,61
TOTAUX A+B	- 318 082,33	140 636,19	- 33 470,96	137 826,18	-73 090,92
C- RÉSULTATS	0,00	- 177 446,14	0,00	104 355,22	-73 090,92
D- RAR	- 43 000,00	173 000,00	0,00	0,00	130 000,00
TOTAUX C+D	- 43 000,00	4 446,14	0,00	104 355,22	56 909,08
REPORT BP	- 47 446,14	0,00	0,00	104 355,22	56 909,08

BP 2020 COMMUNE



BP 2020 ASSAINISSEMENT



BP 2020 COMMUNE					
Fonctionnement	DÉPENSES	RECETTES	Investissement	DÉPENSES	RECETTES
REPORT	0,00	148 182,00	REPORT	0,00	33 120,00
AFFECTATION	0,00	0,00	AFFECTATION	0,00	0,00
RAR	0,00	0,00	RAR	13 000,00	0,00
VIREMENT SF	87 542,00	0,00		0,00	87 542,00
VOTES	279 950,00	219 310,00	VOTES	168 942,00	61 280,00
TOTAL	367 492,00	367 492,00	TOTAL	181 942,00	181 942,00

BP 2020 ASSAINISSEMENT					
Fonctionnement	DÉPENSES	RECETTES	Investissement	DÉPENSES	RECETTES
REPORT	0,00	56 909,00	REPORT	177 447,00	0,00
AFFECTATION	0,00	0,00	AFFECTATION	0,00	47 447,00
RAR	0,00	0,00	RAR	43 000,00	173 000,00
VIREMENT SF	55 331,00	0,00		0,00	55 331,00
VOTES	38 626,00	37 048,00	VOTES	131 457,00	76 126,00
TOTAL	93 957,00	93 957,00	TOTAL	351 904,00	351 904,00

Présents : Jérémy CHARLES, Yves CHARLIOT, Fabien DIARD, Romain DUCHEZ, Caroline ESPARVIER-CHABRIT, Michèle GIL, Stéphanie MEUNIER, Florence POYET TISSOT, Philippe TEJEDOR, Laurent THOMAS, Christian VACHEZ.

1. INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence du Maire sortant, Marcel Geay. Celui-ci procède à l'appel des conseillers municipaux, les déclare installés dans leurs fonctions et passe la présidence à la doyenne d'âge Madame Michèle Gil. Madame Gil fait procéder à l'élection du maire.

2. ELECTION DU MAIRE

Monsieur I. Thomas présente sa candidature.

L'assemblée procède au vote. Il est élu avec 10 voix et 1 vote blanc.



3. DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Monsieur le Maire propose l'élection de 3 adjoints. Le conseil municipal accepte et valide cette proposition.

4. ELECTION DES ADJOINTS

F. Poyet Tissot présente sa candidature au poste de 1ère adjointe. Elle est élue avec 10 voix et 1 voix pour R. Duchez.

C. Vachez présente sa candidature au poste de 2ème adjoint. Il est élu avec 10 voix et 1 voix pour R. Duchez.

Y. Charliot présente sa candidature au poste de 3ème adjoint. Il est élu avec 9 voix et 2 voix pour R. Duchez.

5. LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL

Monsieur le Maire donne lecture de la charte de l'élue local prévue à l'article L. 1111-1-1. Il remet aux conseillers municipaux une copie de celle-ci, ainsi qu'une copie des dispositions relatives aux conditions d'exercice des mandats des conseillers municipaux (copie des articles L. 2123-1 à L. 2123-35).

6. INDEMNITES DU MAIRE ET ADJOINTS

Le montant des indemnités de fonction est fixé en pourcentage du montant correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique et varie selon l'importance du mandat et la population de la collectivité.

Monsieur le Maire propose pour le Maire et les adjoints un taux de 80% du barème relatif aux indemnités de fonction du 1 janvier 2020, compris dans l'enveloppe budgétaire 2020. Le Conseil municipal accepte et valide cette proposition.

Installation du nouveau Conseil Municipal 2020



Présents : Laurent THOMAS, Florence POYET TISSOT, Christian VACHEZ, Yves CHARLIOT, Jérémy CHARLES, Fabien DIARD, Caroline ESPARVIER-CHABRIT, Michèle GIL, Stéphanie MEUNIER, Philippe TEGEDOR.

Absent excusé : Romain DUCHEZ, donne pouvoir à Laurent THOMAS.

1- DESIGNATION DES DELEGUES POUR REPRESENTER LA COMMUNE DANS LES DIVERS SYNDICATS

DELEGUES AU SEIN DE DIVERS SYNDICATS

SIEL : Titulaire : Christian VACHEZ / Suppléant : Fabien DIARD

SIF : Titulaire : Laurent THOMAS / Suppléant : Romain DUCHEZ

BOMBARDE : Titulaire : Yves CHARLIOT / Suppléant : Florence POYET TISSOT

Titulaire : Philippe TEJEDOR / Suppléant : Michèle GIL

BARRAGE DE VILLEREST : Titulaire : Laurent THOMAS / Suppléant : Romain DUCHEZ

MONTAGNES DU MATIN / TOURISME : Titulaire : Caroline ESPARVIER-CHABRIT / Suppléant : Jérémy CHARLES

DEFENSE : Titulaire : Stéphanie MEUNIER

2- MEMBRES DES GROUPE DE TRAVAIL « AFFAIRES COMMUNALES »

MEMBRES DES GROUPE DE TRAVAIL « AFFAIRES COMMUNALES »

BATIMENTS / SALLE DU CHEVALARD : Yves CHARLIOT - Fabien DIARD - Jérémy CHARLES

VOIRIE / ENVIRONNEMENT / OM : Laurent THOMAS - Philippe TEJEDOR - Christian VACHEZ

ASSAINISSEMENT : Christian VACHEZ - Fabien DIARD - Laurent THOMAS

URBANISME : Laurent THOMAS - Florence POYET TISSOT - Yves CHARLIOT

RPI : Laurent THOMAS - Caroline ESPARVIER - Michèle GIL

RESSOURCES HUMAINES : Laurent THOMAS - Michèle GIL - Jérémy CHARLES

ENFANCE / JEUNESSE : Caroline ESPARVIER CHABRIT - Romain DUCHEZ - Stéphanie MEUNIER

BUDGET / FINANCES : Laurent THOMAS - Stéphanie MEUNIER

COMMUNICATIONS / ASSOCIATIONS / CEREMONIES: Florence POYET TISSOT - Philippe TEJEDOR - Yves CHARLIOT - Fabien DIARD - Jérémy CHARLES

ESPACES VERTS / FLEURISSEMENT : Romain DUCHEZ - Caroline ESPARVIER CHABRIT - Michèle GIL

REVISION LISTE ELECTORALE : Laurent THOMAS - Roger GIRAUD - Stéphanie MEUNIER - Dominique BADOR

CCAS / ADMR

Maire : Laurent THOMAS

Conseillers : Michèle GIL - Florence POYET TISSOT - Philippe TEJEDOR - Christian VACHEZ

Personnes extérieur : Annie BEAU - Catherine CHARLIOT - David BURELIER - Marcel GEAY - Patrice MEUNIER

APPEL D'OFFRES

Président : Laurent THOMAS

Titulaires : Christian VACHEZ - Stéphanie MEUNIER - Yves CHARLIOT

Suppléants : Fabien DIARD - Caroline ESPARVIER CHABRIT - Jérémy CHARLES

COMMISSION IMPOTS DIRECTS

Président : Laurent THOMAS

Titulaires : Mathieu BONNET - David BURELIER - Aurélien CAMILLERI - Jérémy CHARLES - Yves CHARLIOT - Norbert CHOSSON

Suppléants : Aurélie DERAL - Chrystelle FLATTIN - Fabien GALLOT - Michèle GIL - Yves LIONARD - Stéphanie MEUNIER

3- POINT SUR LES DEPENSES DUES AU COVID-19

Achats divers * Gel 486 € * 2 écrans plexi 223 € * Masques 500 € Total 1 209 €

Perte location salle 14 vacations * 7 X 350 € = 2 450 € * 4 X 750 € = 3 000 € * 3 X gîte = 200 € Total 5 650 €

Présents: Laurent THOMAS, Florence POYET TISSOT, Christian VACHEZ, Yves CHARLIOT, Fabien DIARD, Romain DUCHEZ, Caroline ESPARVIER-CHABRIT, Michèle GIL, Stéphanie MEUNIER.

Absent Excusé: Jérémy CHARLES, donne pouvoir à Laurent THOMAS. **Absent:** Philippe TEJEDOR.

1. APPROBATION DE LA PRECEDENTE REUNION

2. APPROBATION PRÊT A COURT TERME RESEAU ASSAINISSEMENT LA ROCHE

Monsieur le Maire informe au conseil municipal que les subventions du département et de l'agence de l'eau concernant les travaux extension du réseau assainissement la roche n'ont pas été encore versées, Vu que la ligne de trésorerie de 250 000€ arrivant à échéance au 30 juin 2020 il y a lieu de la renouveler sous forme de crédit à court terme pour un montant de 100 000€, au taux de 0,60 sur 2 ans maximum.

Après délibération, le conseil municipal accepte de souscrire un crédit relais de 100 000€ en attendant la réception des subventions accordées et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous les documents nécessaires à ce projet.

3. PROJET RENOUVELLEMENT MATERIEL INFORMATIQUE ET SAUVEGARDE

Monsieur le Maire propose le renouvellement du matériel informatique ainsi que la mise en place d'une sauvegarde.

Devis évolution : Investissement : 1990€ HT Fonctionnement : 940€ HT par an.

Devis JVS : Investissement : 1729€ HT Fonctionnement : 1005€ HT par an.

Logiciel JVS en cloud pour 2116€ HT d'investissement et environ 1300€ HT en fonctionnement.

Monsieur le Maire propose de demander une subvention auprès du département.

4. QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur le Maire informe le C M du départ en retraite de Denise OGURRECK, propose un pot de départ, vendredi 17 juillet 2020.
- L' évaluation des besoins en entretien des locaux est en cours, des devis par une entreprise extérieur sont proposés pour une première estimation, à suivre.

Covid - 19

RE DÉCONFINEMENT ?

JE RESTE PRUDENT

Après le déconfinement du printemps, l'équipe du CCAS a distribué des masques aux habitants de la commune, financés en partie par la com com Forez-Est et la commune. De son côté, la région a attribué un masque tissu par habitant.

Guide du lavage des mains



Mouiller les mains avec de l'eau



Appliquer une seule dose de savon



Frotter les paumes l'une contre l'autre



Frotter le dos de chaque main avec la paume de l'autre main en entrelaçant les doigts



Frotter les paumes l'une contre l'autre en gardant les doigts entrelacés



Frotter les paumes avec le dos des doigts repliés de la main opposée



Frotter chaque pouce avec la main opposée dans un mouvement de rotation



Frotter le bout des doigts dans le creux de la main opposée en un mouvement circulaire



Frotter chaque poignet avec la main opposée



Rincer les mains sous l'eau



Assécher avec soin

20 à 30 secondes

La mise en œuvre des gestes barrières

Se laver les mains très régulièrement, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, utiliser des mouchoirs à usage unique, saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades, permet de **ralentir l'épidémie** sur le territoire national. **Sans omettre** d'aérer quotidiennement son environnement et de porter un masque, dans les lieux publics ou tous rassemblements.

FOREZ-EST
communauté

MIZÉRIEUX

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

*La retraite
c'est une pause...
Bien méritée*

Les années passent et le temps est venu de dire au revoir et merci à Denise pour ses nombreuses années comme employée à la commune de Mizérieux.



Une nouvelle étape s'apprête à commencer.
Beaucoup de temps libre pour profiter de la vie et de ceux qu'elle aime.



Vendredi 17 juillet autour du verre de l'amitié, en compagnie des conseillers municipaux et du personnel communal.

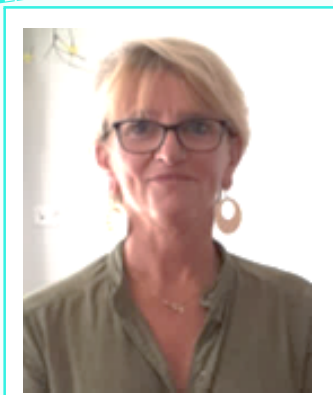
*Bonne Retraite
Denise*



Après plus de 30 années de service auprès de Marie -Té Dosson et Marcel Geay ,
Au sein de la commune de Mizérieux.



Secrétaire :
Marie GERIN



Employé technique :
Lucien TOURNUS



*Correspondant de
presse de la commune
René Souzy Nervilleux*

Présents : Laurent THOMAS, Florence POYET-TISSOT, Christian VACHEZ, Yves CHARLIOT, Jérémy CHARLES, Fabien DIARD, Romain DUCHEZ, Michèle GIL, Stéphanie MEUNIER, Philippe TEJEDOR.

Absente excusée : Caroline ESPARVIER-CHABRIT

1. APPROBATION DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION

2. NOMINATION MEMBRES POUR SIEGER A LA CLECT

Titulaire : Florence POYET-TISSOT , Suppléante : MICHELE GIL

3. PROPOSITION DE 2 MEMBRES POUR LA CID FOREZ -EST

Titulaire : Laurent THOMAS

Suppléant : Fabien DIARD

4. DELIBERATION CONVENTION DE GESTION DES PRESTATIONS ADMINISTRATIVES EN MATIERE DE « COMMANDE PUBLIQUE- MARCHÉ PUBLICS »

Le conseil approuve le projet de convention et le coût horaire s'élevant à 30€ si intervention pour aide sur les appels d'offres relatives aux marchés publics, sur 3 ans maxi, et renouvelables chaque année par tacite reconduction. Validée par le conseil municipal.

5. CHOIX ENTREPRISE TRAVAUX VOIRIE

Les 2 entreprises EFFAGE et EUROVIA étaient en concurrence pour les travaux de voirie Impasse de la Goutte et le Chemin de l'Ovize. Après étude, l'entreprise EFFAGE a été retenue (100 m2 de plus d'enrobé et donc moins chère au m2). Coût 20 793,00€ HT.

Pour rappel travaux budgétés pour 25 000,00€. Démarrage des travaux sous 4 semaines.

6. CHOIX ENTREPRISE DE NETTOYAGE

Les entreprises IMPEC-SERVICE et FOREZ-NETTOYAGE de Savigneux étaient en concurrence, IMPEC- SERVICE a été retenue pour ces tarifs moins élevés :

- Salle uniquement sols 36,00€ HT et tout 78,00€ HT. - Vitres salle tous les 6 mois 80,00€ HT.

- Mairie, bureau tous les 15 jours et salle de conseil 1 fois/mois 55,00€ HT. Faire ajouter vitre entrée Mairie - Vitres Mairie 50,00€ HT.

7. VALIDATION DU DEVIS INFORMATIQUE MISE A JOUR DU LOGICIEL

Devis matériel informatique validé pour un montant de 1 480,00€ HT en version 15 par Evolution à Saint-Etienne.

8. PRESENTATION OFFRES POUR COPIEUR

Proposition du renouvellement du photocopieur. Pour le moment 2 entreprises Evolution et Avenir Bureautique de Saint-Etienne ont présenté leur devis. Prévoir 3 400,00€ HT au budget prochain.

9. PRESENTATION DE L'OFFRE TRAVAUX CHEMIN DES CHAMBONS

Deux entreprises ont remis leur offre BALMONT et BAROU. Après étude de comparaison pour 2000 mètres à niveler, compacter, pelleuse, camion et fourniture d'environ 250 tonnes de 0,60. Pour un montant allant de 7 560,00 HT à 10 510,00 HT. Travaux à prévoir au printemps prochain.

10. SITUATION COVID (location de salle du Chevalard)

Ce week-end est prévu un mariage avec 60 personnes et 12 enfants, sous réserve d'application des règles sanitaires. Pas d'autres engagements avant réception des nouvelles règles sanitaires. Le Club du 3^{ème} âge a demandé de reprendre leurs rencontres à partir d'octobre, réponse sera faite suivant l'évolution des règles sanitaires.

11. SITUATION TRAVAUX SALLE COMMUNALE

Budgétés pour 20 000,00€, pour le moment un devis plâtrerie pour 4 000,00€ est en cours. Reste à vérifier la faisabilité de la nature des travaux du sol. Les membres de la commission des bâtiments Yves Charliot et Jérémy Charles iront vérifier jeudi 17 septembre.

12. PROJET TERRAIN ESPACE DETENTE « city stade »

Contenu qu'un city stade est en cours sur la commune voisine de Nervieux, des nouvelles idées et projets sont à l'étude pour aménager cet espace loisirs. La commission jeunesse représentée par Romain DUCHEZ, caroline ESPARVIER-CHABRIT et Stéphanie MEUNIER est chargée de présenter et d'étudier différentes propositions.

13. QUESTIONS DIVERSES

- Suivi du colombarium : lundi 14/09 terrassement, livraison dans la semaine et pose semaine 39

- Réunion CCAS, les membres de la commission, Laurent THOMAS, Christian VACHEZ, Philippe TEJEDOR, Florence POYET TISSOT et Michèle GIL se réuniront le lundi 28 septembre à 19h.

- Les membres de la commission communication /associations, Philippe TEJEDOR, Fabien DIARD, Jérémy CHARLES Yves Charliot et Florence POYET TISSOT se réuniront le 29 septembre pour la communication à 18h30, puis avec les associations à 19h30.

- RPI Nervieux /Mizérioux, la participation de Mizérioux pour cette année sera de 37,66%. 58 élèves de Mizérioux pour un total de 154 élèves. Le repas reste à 4 €. Il va falloir assumer financièrement notre participation au renouvellement de la chaudière.

- Rencontre Laurent Thomas avec Monsieur NUIRY pour le Lotissement THOMAS.

- Lecture document BIFE reçu par mail, le 23 septembre validation des élus aux commissions communautaires.

- Info de la hausse des Ordures Ménagères dès janvier 2021 et encore en Janvier 2022.

La Création d'un Columbarium et d'un Jardin du Souvenir

LA GESTION DU CIMETIÈRE, c'est-à-dire sa création, son entretien, son aménagement, son extension ou encore sa translation, incombe à la commune puisqu'elle relève des attributions du conseil municipal.

Les pouvoirs et les attributions de la mairie sont donc très étendus dans toutes les opérations funéraires.

La loi du 19 décembre 2008 a imposé seulement aux communes de 2000 habitants et plus de disposer avant le 1^{er} janvier 2013 d'au moins un espace cinéraire, afin d'accueillir les cendres des personnes décédées dont le corps a donné lieu à crémation. Là aussi, la mairie y joue un rôle essentiel et en assume la réalisation. De plus en plus de personnes font aujourd'hui le choix de la crémation. Il est donc essentiel pour les collectivités de mettre à disposition des familles un lieu qui leur permettent de déposer les cendres du défunt, si c'était son choix.

LE COLUMBARIUM est divisé en cases destinées à recevoir les **urnes cinéraires** contenant les cendres du défunt. Chaque case possède une plaque où sont gravés les noms et prénoms, les dates de naissance et de mort du défunt. Pour acquérir le droit d'utiliser une case de columbarium, il faut s'adresser à la mairie afin de prendre une concession.

LE JARDIN DU SOUVENIR est un espace de dispersion des cendres des défunts ayant fait l'objet d'une crémation. Les familles ayant recueilli les cendres de leurs proches peuvent, par le biais d'un professionnel, les disperser dans le jardin du souvenir. Cet aménagement cinéraire est un **lieu collectif**. Nous proposons des plaques d'identification, afin de graver le nom du défunt et personnaliser ainsi cet espace. L'autorisation du maire est obligatoire.

Les nouveaux élus prennent connaissance du projet déjà en cours



Tarifs Columbarium :

- ✓ 2 Urnes 15 ans 300€
- ✓ 2 Urnes 30 ans 450€
- ✓ 2 Urnes 50 ans 700€

Coût du projet :

- ✓ Granimond 11 425,00 € HT
- ✓ Subvention départementale accordée de 4 570€

La mise en place des Granits



L'aménagement de l'espace



- Les personnes possédant des concessions funéraires de 30 ans et plus dans le cimetière, dont le délai arrive à expiration, doivent se présenter en mairie pour procéder à leur renouvellement
 - L'entretien des concessions est de la compétence des familles.

U
N
E

R
É
A
L
I
S
A
T
I
O
N

2
0
2
0

13

Présents: Laurent THOMAS, Florence POYET-TISSOT, Christian VACHEZ, Yves CHARLIOT, Jérémy CHARLES, Fabien DIARD, Romain DUCHEZ, Caroline ESPARVIER-CHABRIT, Michèle GIL, Stéphanie MEUNIER, Philippe TEJEDOR.

1. APPROBATION DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION

2. TARIFS COMMUNAUX

Monsieur le Maire propose de reconduire les tarifs communaux pour l'année 2021, et d'ajouter des tarifs concernant la création du columbarium et le jardin du souvenir. Columbarium pour 2 urnes, plaque comprise: 15ans/300 €; 30 ans/450 €; 50 ans/700 € Jardin du Souvenir, dispersion des cendres et plaque: 50€
Après délibération, le conseil municipal valide les tarifs communaux 2021.



3. POINT SUR LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT DU RPI

Monsieur le Maire explique au conseil municipal le fonctionnement du RPI Nervieux / Mizérieux. Le RPI comprend, pour l'année scolaire 2019/2020, 143 élèves dont 49 élèves de Mizérieux. Le taux actuel de la convention est de 27%. Les tarifs des services de l'école restent inchangés pour 2021. Il donne rapport de la participation de Mizérieux pour les frais de fonctionnement, soit 40 265,33 € et d'investissement, soit 4 178,62 €. Il explique une forte augmentation des frais de personnel, liée au covid, et une cantine avec un déficit croissant. Il souhaite que la mairie de Nervieux communique davantage sur les dépenses à prévoir, et souhaite être consulté avant la validation des projets. Le CM prend note, des frais supplémentaires pour le changement du système de chauffage, de la révision du taux de la convention qui est en cours, et de l'augmentation du nombre d'élèves de Mizérieux.

4. APPROBATION DES RAPPORTS D'ACTIVITES FOREZ-EST

Monsieur le Maire présente les grandes lignes des rapports 2019 de Forez-Est. Le rapport d'activité sur le prix et la qualité de l'assainissement non collectif, le rapport d'activité sur l'élimination des déchets, et le rapport d'activité Forez-Est. Il précise que le conseil municipal a pris connaissance de ces 3 rapports envoyés précédemment par mail. Il informe que ces rapports sont à la disposition des élus et des administrés sur le site de Forez-Est : www.forez-est.fr
Après délibération le conseil municipal valide ces 3 rapports.



5. APPROBATION SUR LE TRANSFERT DE COMPETENCE PLUI A LA CCFE

Monsieur le Maire explique que La loi NOTRe de 2015 prévoit que la compétence PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) soit exercée de plein droit par l'EPCI, sauf volonté contraire d'un minimum de commune. (25% des communes représentant au moins 20% de la population)
Après délibération le conseil municipal s'oppose, à l'unanimité, à la mise en place de ce PLUI.

6. TRANSFERT DES POUVOIRS DE POLICES « SPECIALE » DU MAIRE AU PRESIDENT DE FOREZ-EST

Monsieur le Maire précise que la loi prévoit le transfert automatique de tous les pouvoirs de police « spéciale » des maires lié à l'exercice des compétences communautaires dans les 6 mois qui suivent l'élection du président. En 2017 les élus communautaires s'étaient opposés unanimement à ce transfert et la position reste identique pour le mandat 2020-2026. Après délibération le conseil municipal s'oppose, à l'unanimité, à ce transfert.

7. POINT SUR LES TRAVAUX SALLE COMMUNALE

Monsieur le Maire rappelle les différents devis pour la rénovation de la salle de rencontre, de l'ancienne mairie : Les travaux de peinture, l'isolation et la pose d'un plafond suspendu ainsi que la réfection du sol, effectués par les entreprises Giroud de Craitilleux et Chevalier de Saint-Germain-Laval pour un montant total de 18 000€ TTC. Il précise que le Conseil Régional met en place un système de soutien financier auprès des communes, dans le cadre du plan de relance, et souhaite faire une demande sur l'enveloppe « bonus relance ». Après discussion, l'ensemble du CM valide la rénovation complète du sol, et la demande de subvention.

8. POINT SUR LES DEVIS « AMENAGEMENT DE L'ESPACE LOISIRS » POUR DEMANDE DE SUBVENTION AVANT LE 31 DECEMBRE

À la suite du travail de la commission enfance/ jeunesse et des analyses du site, M. le Maire présente différents aménagements sur le terrain, pour offrir un lieu de vie et d'échange accessible à tous : Un parcours santé avec divers agrès, des jeux pour enfants, la création d'une pumprack et d'un terrain de pétanque, un aménagement avec tables de pique-nique. Les tarifs varient suivant les modèles et les fournisseurs, pour un investissement de 80 000€. Il prévoit l'accès au terrain par le chemin des Vernes, propose une réunion exceptionnelle ultérieure pour faire un choix. Il souhaite solliciter une aide financière auprès du département avant le 31 décembre.

Après concertation le conseil municipal approuve le projet, et autorise Monsieur le Maire à solliciter une aide auprès du département.



9. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire propose :

- La validation du rapport annuel 2019 du Syndicat Mixte des Eaux de la Bombarde sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable. Les tarifs 2020/2021 Abonnement : 86,54 HT Prix au m³ : 1,62HT. Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport et le valide.
- Le rapport de la MAGE en date du 24 juin 2020 sur l'analyse de la Station d'Assainissement Collectif de Mizérieux. Il précise qu'un devis est en cours pour le taillage des roseaux ; qu'un problème de communication entre la station et la pompe de relevage persiste, et propose de vérifier la résistance du câble réseau pour évaluer la perte de communication.
- L'acquisition d'un défibrillateur DEA « cardio secours » pour un tarif allant de 1 300,00€ à 2 000,00€.
- Un premier tarif de 2 754,00€ pour l'achat d'une lame pour le déneigement.

Le conseil municipal est informé :

- De la réalisation des travaux de voirie, chemin de l'Ovize et Impasse de la goutte.
- De l'installation du matériel informatique et du système de sauvegarde.
- Des travaux du cimetière avec la création du columbarium. Un aménagement de l'environnement est à prévoir.
- De l'annulation du repas de fin d'année par le CCAS. Cette année, exceptionnellement, les membres du CCAS rendront visite aux ayants droits de la commune le 12 décembre, pour offrir un colis.
- Du courrier de la préfecture qualifiant le niveau de risque en matière de grippe aviaire dans le département. Pour limiter l'épidémie, chacun doit adopter les gestes simples de prévention.
- De la présentation du bulletin municipal en cours de réalisation.
- De l'installation des décorations de Noël le samedi 5 décembre.
- Qu'il n'existe pas de convention avec la MJC de Balbigny.
- Que la commune n'a pas effectuée d'arrêté concernant les chats errants.



Installation des décorations de Noël dans le village.



Pour ces fêtes de fin d'année, nous avons redonnés un peu de vie à la salle du Chevalard, bien seule et triste... en cette période de crise.



Et sur le chemin... quelques bonhommes... joliment décorés.



Ce jour là les hommes ont aussi effectué le taillage de quelques arbres

Travaux de voirie

Pendant les Vacances scolaire, fin octobre, les travaux de voirie effectués sur la commune ont concerné l'impasse de la Goutte et le chemin de l'Ôvize.



Avant



Après

Impasse de la Goutte



Chemin de l'Ôvize



Rénovation salle de Rencontre

En cette fin d'année les travaux de rénovation de la salle de rencontre de l'ancienne Mairie ont débuté. Le déménagement de la salle, puis la démolition du carrelage et du plancher, avant la réalisation de la dalle et la pose d'un nouveau carrelage prévu en début d'année 2021.



Suite au départ de Denise l'entreprise Impec-service, est retenue pour l'entretien des locaux.



L'installation du matériel informatique et la mise en place d'un système de sauvegarde est en service depuis septembre.



Plan de Mizérieux
Superficie 7,01 km2
Surface de la voirie 13 500 m



Mizérieux

DES

RÉALISATIONS

2020

UN ESPACE LOISIRS SUR LA COMMUNE ...

POUR QUI ?

- Les enfants/adolescents : Ils sont 147 de 0 à 20 ans.
- Les familles : elles demeurent dans 187 habitations.
- Le village : Il se compose de 520 habitants.

La commission enfance / jeunesse



POUR QUOI ?

- Favoriser un lieu de rencontre de plein air.
- Contribuer au tissage de liens sociaux
- Offrir un lieu de vie et d'échange accessible à tous.
- Partager un moment de détente.
- Participer à une vocation récréative et/ou éducative.



Le projet de l'espace loisirs progresse avec de nouvelles propositions. L'aménagement avance, et le choix encore en cours, est conçu pour que chacun trouve un intérêt. Un parcours santé avec divers agrès, des jeux pour enfants, la création d'une pumptrack et d'un terrain de pétanque, un aménagement avec tables de pique-nique pourraient apparaître au cours de l'année prochaine. A suivre ...



Actuellement



Prochainement



En cours d'étude



ECOLE

Cantine Enfant régulier:
Garderie: la carte
Etude:



4,00€
31€/mois 1,75€/h
36€/an

CONCESSION CIMETIERE

Perpétuelle
Cinquantenaire
Columbarium 2 urnes, plaque comprise



140,00€/m2
70,00€/m2
300,00€/15 ans
450,00€/30 ans
700,00€/50 ans
50 ,00€

Jardin du souvenir, plaque comprise



ASSAINISSEMENT

Forfait
Consommation
Pour les personnes en dessous du seuil des 40m3/ personne
❖ Nombre de m3 appliqué d'office/adulte
❖ Nombre de m3 appliqué d'office/enfant
Taxe pour modernisation des réseaux de collecte
Participation raccordement au réseau



65,00€
0,88€/m3
40m3
15m3
0,15€/m3
2500,00€

URBANISME Taxe d'aménagement

3%

DIVAGATION CHIEN

DÉPÔT SAUVAGE ou dans **CONTENER** non adapté



100€
150€

SALLE COMMUNALE (30 personnes)

Week-end et jours fériés
Associations locales
Participation chauffage du 1/10 au 30/4

100,00€
Gratuit
20,00€

GRANDE SALLE DU CHEVALARD (180 personnes)

Habitants de la commune
Hors commune
Associations locales / RPI

350,00€
700,00€
Gratuit

PETITE SALLE DU CHEVALARD (50 personnes)

Habitants de la commune
Hors commune
Associations locales / RPI
Forfait nettoyage salle en option
Forfait nettoyage Associations



250,00€
400,00€
Gratuit
120,00€
50,00€

GÎTE COMMUNAL

Habitants de la commune chambre 2/4 personnes
Hors commune 2 personnes/4 personnes



25,00€
35,00€/40,00€



QUIZ



1 / QUELLE EST LA SUPERFICIE DE VOTRE COMMUNE :

☐ 741 HECTARES

☐ 701 HECTARES

2 / A CE JOUR, QUELLE EST LA POPULATION DE LA COMMUNE :

☐ 486 HABITANTS

☐ 520 HABITANTS

☐ 490 HABITANTS

3 / QUELLE EST LA DISTANCE DE LA VOIRIE COMMUNALE :

☐ 13,5 KM

☐ 23,5 KM

☐ 15,3 KM

4 / CITEZ LES COMMUNES LIMITROPHES DE MIZÉRIEUX ?

.....

5 / QUE REPRÉSENTE LA FORME DE NOTRE COMMUNE :

☐ UN AVOCAT

☐ UN POISSON

☐ UN QUADRILATÈRE

6 / QUEL EST LE RU QUI TRAVERSE NOTRE VILLAGE ?

.....

7 / COMMENT SE NOMME LA RUE DE LA MAIRIE :

☐ RUE DES ACACIAS

☐ RUE DU CHEVALARD

☐ RUE DES GRENOUILLES

8 / EN QUELLE ANNÉE EST CONSTRuite :

☐ La salle du chevalard

☐ La mairie.....

☐ La station assainissement.....

9 / QUELLE EST LA DATE DU WEEK-END DE LA FÊTE PATRONALE 2021 ?

.....

10 / LA RÉNOVATION DE L'ÉGLISE EN 2003 A PERMIS LA DÉCOUVERTE DE PLUSIEURS VESTIGES : LESQUELS ?

☐ UN BÉNITIER

☐ UNE CRYPTÉ

☐ UNE FRESQUE

11 / LA SOURCE DE SAINT-FORTUNAT , QUI A CONNU JADIS UNE CERTAINE NOTORIÉTÉ GRÂCE A L'ORGANISATION DE CERTAINS PÈLERINAGES. LESQUELS ?

.....

12 / COMBIEN DE NOUVEAUX MEMBRES INTÈGRENT LA NOUVELLE ÉQUIPE DU CCAS.

☐ TROIS

☐ QUATRE

☐ CINQ

13 / QUELS SONT LES JOURS D'OUVERTURE DU RESTAURANT? (hors période covid)

☐ M / J / V / S / D

☐ DIMANCHE

☐ V / S / D

☐ TOUS

14 / CETTE ANNÉE SCOLAIRE 2019/20, LE NOMBRE D'ÉLÈVES AU RPI EST DE ?

☐ 49 ÉLÈVES

☐ 54 ÉLÈVES

☐ 58 ÉLÈVES



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

RECENSEMENT MILITAIRE



MINISTÈRE DES ARMÉES

L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !



Les étapes : RECENSEMENT MILITAIRE - JDC

Vous avez entre 16 et 16 ans et 3 mois



Recensement obligatoire dans votre mairie de rattachement

Vous sortez de la mairie avec votre certificat de recensement



Dans le trimestre suivant, la mairie fait parvenir votre dossier au Centre du Service national de rattachement



Vous vous inscrivez sur le site: majdc.fr Vous pouvez suivre votre dossier et modifier la date de convocation



Entre 8 et 12 mois plus tard vous recevez une convocation par mail et/ ou à votre domicile par courrier



Vous effectuez votre Journée Défense et Citoyenneté et recevez votre Certificat de participation à la JDC



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !

MINISTÈRE DES ARMÉES

- Facebook: Ministère des Armées
- Instagram: armees_gouv
- Twitter: @Armees_Gouv
- YouTube: MinistèredesArmées

ARMÉES JEUNESSE

- Facebook: Armées Jeunesse
- Instagram: armees.jeunesse
- YouTube: MinistèredesArmées playlist Jeunesse

AUX SPORTS JEUNES CITOYENS !

- Instagram: auxsportsjeunes citoyens

maJDC.fr
Journée Défense et Citoyenneté



ARMÉE DE TERRE

- Facebook: Armée de Terre
- Instagram: armee2terre
- Twitter: @armeedeterre
- YouTube: Arméedeterre



ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

- Facebook: Armée de l'Air et de l'Espace
- Instagram: armeedelair
- Twitter: @armee_de_lair
- YouTube: Armeedelairfrancaise



MARINE NATIONALE

- Facebook: Marine Nationale
- Instagram: marinationale
- Twitter: @MarineNationale
- YouTube: MarineNationaleOfficiel



GENDARMERIE NATIONALE

- Facebook: Gendarmerie Nationale
- Instagram: gendarmerie_nationale_officiel
- Twitter: @Gendarmerie
- YouTube: gendarmerienationaleofficiel



PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

1

L'enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)

3

La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...) ;
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).